ANNEXE E
FORMULAIRE DE DEMANDE D'OCTROI DE SANCTION A ET ENTENTE POUR LA TENUE D'UNE COMPÉTITION 2023-2024

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Personne-ressource : _____ Téléphone : _____
Club : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Province : _____
Code postal : _____

2. RENSEIGNEMENTS SUR LE TOURNOI

Nom de l'événement : _____
Date de l'événement : _____
Organisateur : _____
Organisme provincial ou territorial invité : _____
Directeur du tournoi : _____
Arbitre en chef : _____
Superviseur provincial ou territorial : _____
Groupe d'âge : _____

2. VENUE

Nom de l'installation : _____
Adresse : _____
_____

3. ENTENTE DE SANCTION - applicable à tous les niveaux de tournois

En signant le présent document, les organisateurs soussignés acceptent de :

1) Respecter les modalités de la présente entente;

2) Organiser la compétition d'une manière qui respecte *la Politique sur les normes et les sanctions s'appliquant aux tournois* de Judo Canada;

3) Assumer la responsabilité intégrale de l'organisation de la ou des compétition(s), ainsi que de tous les coûts, dettes, dépenses, pertes, dommages ou blessures à tout bien ou à toute personne, pouvant découler de l'organisation ou de la mise en œuvre de ladite compétition, ou de sa participation à n'importe quel titre. Ce faisant, l'organisateur s'engage à réduire le plus possible la possibilité de telles pertes ou dommages. Judo Canada ne fournira pas d'assurance responsabilité civile à l'organisateur;

4) Afficher les mots « sanctionnée par Judo Canada », ainsi que le logo officiel de Judo Canada;

5) Adresser directement à Judo Canada et non dans le cadre d'une tribune publique, toute plainte concernant Judo Canada, ses employés, ses bénévoles ou ses services. Si une telle plainte n'est pas résolue à la satisfaction de l'organisateur, ce dernier peut faire appel par l'entremise de la politique d'appels de Judo Canada;

6) Communiquer en tout temps de manière positive et responsable à propos du judo;

7) Informer Judo Canada de tout problème pouvant nuire à sa capacité d'organiser la compétition;

8) Accepter l'officiel en chef désigné par Judo Canada et faciliter l'exécution de ses tâches, telles que définies dans *la Politique sur les normes et les sanctions s'appliquant aux tournois* de Judo Canada;

9) Transmettre les résultats de la compétition à Judo Canada au format PDF dans les 72 heures suivant la fin du tournoi.

Judo Canada
4141, avenue Pierre-De Coubertin, Montréal, QC H1V 3N7
Tél: 514.252.3074 poste 3261 / Fax: 514.898.5226

4. NIVEAU DE TOURNOI

En fonction du niveau de sanction demandé :

1) Pour une sanction A, Judo Canada fournira le soutien suivant au comité organisateur local :

- Judo Canada désignera le tournoi à titre d'épreuve de classement de l'équipe nationale, dans lesquelles les participants dans les catégories d'âge et de poids admissibles obtiennent des points de classement;
- Judo Canada désignera un officiel en chef pour le tournoi;
- Sur demande, Judo Canada désignera le personnel chargé d'opérer le système de gestion du tournoi requis, aux frais du comité organisateur local.

2) Si vous sollicitez une sanction A, veuillez cocher (√) les cases ci-dessous et joindre le présent formulaire à la Trousse technique (ébauche de Trousse technique) :

☐ Les organisateurs s'engagent à utiliser le système d'inscription en ligne fourni par Judo Canada et à afficher les inscriptions en ligne une semaine avant le tournoi;

☐ Les organisateurs acceptent de verser une somme à Judo Canada (8 $ pour la saison 2023-2024) pour chaque participant des catégories U16, U18, U21, Senior, Vétérans, et Kata;

☐ Les organisateurs doivent fournir à Judo Canada une preuve de la couverture d'assurance de responsabilité civile;

☐ Les organisateurs doivent fournir un espace pour un kiosque promotionnel 10x20 sur place pour Judo Canada et/ou ses commanditaires;

☐ Le tournoi sera organisé par l'entremise du système électronique de gestion des tournois approuvé par Judo Canada et publié en ligne exclusivement sur judocanada.live;

☐ Le service de diffusion en direct sera produit en collaboration avec Judo Canada exclusivement sur judocanada.tv. Tous les revenus seront partagés à 50-50.

☐ Il doit y avoir une barrière de séparation claire entre les spectateurs et les zones de combat;

☐ Les organisateurs acceptent de fournir les bénévoles (au moins un par tapis) pour opérer les caméras vidéo pour le système CARE;

☐ La zone de gestion du tournoi doit être clairement séparée de la zone des athlètes et des spectateurs;

☐ Les résultats doivent être transmis à Judo Canada dans les 72 heures suivant la fin du tournoi, dans le format spécifié par Judo Canada.

Au cas où une de ces conditions ne serait pas satisfaite, ou non convenue au préalable, le tournoi ne serait pas admissible à recevoir la sanction A.

NOTE : Les demandes de sanction A pour un tournoi doivent être envoyées directement au bureau national de Judo Canada, avec copie au bureau de l'association provinciale ou territoriale pertinente. La date limite de soumission des demandes pour la saison à venir est la fin de la saison en cours, soit le 31 août.

NOM : _____ DATE : _____

Signature : _____